



## Skyline EFA 2E - 41276

Tension à hauteur élevée : les échelles spéciales pour les travaux sous tension ou dans un environnement chimique, avec réglage en hauteur confortable.

### Description du produit

- Tension à hauteur élevée : les échelles spéciales pour les travaux sous tension ou dans un environnement chimique, avec réglage en hauteur confortable.
- Montants et échelons en matière plastique renforcée de fibres de verre pour une résistance chimique particulièrement élevée.
- Satisfait au contrôle haute tension pour les échelles en matériaux isolants selon DIN EN 61 478 et VDE 0682 section 6.5 catégorie 1/30 KV.
- Adéquat pour les travaux sous tension (1000 V CA, 1500 V CC).
- Réglage en hauteur particulièrement simple et confortable d'échelon en échelon dans un quadrillage de 280 mm par corde en nylon et poulie.
- Roulettes murales à surface de protection.
- Montants et échelons (30 mm × 30 mm) en matière plastique renforcée de fibres de verre pour une résistance particulièrement grande aux produits chimiques.
- Résistance au vieillissement selon DIN EN ISO 4892-2.
- Largeur extérieure de l'échelle inférieure: 430 mm.
- Sabots en plastique interchangeables





antidérapants.

## Conseils et particularités

Conforme à la norme EN 131, catégorie  
 « professional »

## Caractéristiques du produit

Charge <b>max. 150 kg</b>	Cotes de transport <b>4.650 mm × 450 mm × 150 mm</b>	Ecartement vertical entre les échelons / marches <b>270 mm</b>	Garantie <b>10 ans</b>	Hauteur de travail <b>8.5 m</b>
Largeur extérieure de l'échelle inférieure <b>420 mm</b>	Longueur d'échelle, déployée <b>7.72 m</b>	Longueur d'échelle, repliée <b>4.64 m</b>	Matériau <b>GFK</b>	Nombre d'échelons <b>16</b>
Nombre d'échelons <b>2 × 16</b>	Normes <b>EN 131 professional</b>	Poids <b>41.3 kg</b>	Poutrelle transversale large <b>1.2 m</b>	Profondeur des marches <b>30 mm</b>
Section des montants <b>90 mm</b>	Type d'échelon / de marche <b>nervuré</b>	certification-mark-pf <b>TÜV-SÜD</b>	Galets de roulement <b>Caoutchouc</b>	